

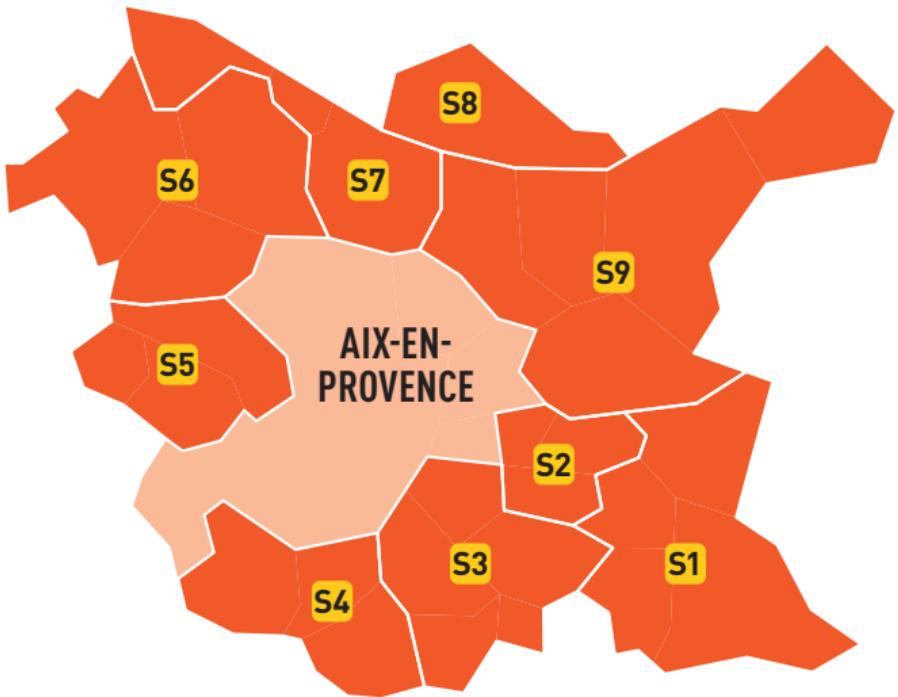
lebus

à la demande

Alentours
d'Aix-en-Provence



ÉDITION NOVEMBRE 2025



S1 Haute Vallée de l'Arc

S2 Barrière du Cengle

S3 Bassin Minier

S4 Couronne Sud

S5 Chaîne d'Éguilles

S6 Trévaresse

S7 Val de Durance Ouest

S8 Bassin de Pertuis

S9 Val de Durance Est

lebus

à la demande

lebus à la demande est un service public de transport collectif sur réservation qui permet de se déplacer à l'intérieur d'un secteur de proximité, sur des zones non desservies par les lignes régulières et scolaires (cf. plan de secteurs).

Le service fonctionne :

- Du lundi au samedi ;
- De 6h30 (première prise en charge) à 19h30 (dernière dépôse) ;
- Pas de bus les dimanches et jours fériés.



Comment réserver ?



Sur l'appli
lebus à la demande-pam

PRATIQUE !

Avec l'appli, vous pouvez visualiser en temps réel la position de votre bus un peu avant votre départ.



Sur le site Internet
la metropolemobilite.fr

Rubrique Secteur Aix-en-Provence - lecar



Par téléphone
09 70 83 01 23

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

BON À SAVOIR

La réservation doit être effectuée au moins 2 heures à l'avance et au plus tôt 30 jours avant le déplacement prévu.

Il est possible de réserver pour des déplacements récurrents ou sur plusieurs dates (même heure, même trajet) sur une durée maximum d'un mois.

Votre confirmation

Vous recevez 4 types de messages :

MESSAGE 1 - par email

Lorsque votre réservation est enregistrée, vous recevez automatiquement un email récapitulatif : horaire provisoire de prise en charge, temps de parcours indicatif, heure maximale d'arrivée. Afin d'optimiser les réservations, votre itinéraire pourra être adapté et l'heure de prise en charge retardée de 10 min au plus, jusqu'à 2h avant votre trajet.

MESSAGE 2 - par SMS / notif

2 heures avant le trajet, un SMS (ou une notification si vous utilisez l'appli) vous sera adressé avec l'horaire de prise en charge actualisé. Attention : le conducteur ne vous attendra pas au-delà.

MESSAGE 3 - par SMS/notif

10 minutes avant votre prise en charge, vous recevez un SMS de rappel (ou une notification si vous utilisez l'appli), indiquant votre horaire de prise en charge approximatif tenant compte des conditions de circulation à cet instant.

MESSAGE 4 - par email

Si vous êtes contraint d'annuler, vous recevez un email de confirmation.

OBJETS PERDUS : 09 70 83 01 23

Les objets trouvés à bord sont rapportés au dépôt de la société exploitante SUMA.

Règles pratiques

pour un bon fonctionnement

RÈGLEMENT DU SERVICE

- Présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire de passage prévu.
En cas de retard ou d'absence, le conducteur vous déclarera absent.
Si vous avez une course retour planifiée, elle sera alors automatiquement annulée (sauf si vous appelez immédiatement la centrale de réservation).
- Si vous ne pouvez pas honorer votre réservation, **annulez-la impérativement au moins 2 heures avant**, par téléphone (aux heures d'ouverture du service de réservations), sur le site ou l'appli.
- Un transport annulé au dernier moment ne peut être proposé aux autres clients.
Il sera considéré hors délais. **Au-delà de 2 absences ou annulations hors délais sur une durée de 30 jours, l'accès au service sera suspendu pendant 7 jours.**
- Le nombre de trajets est limité à 4 trajets par jour et par personne.
- Un intervalle de 30 minutes minimum doit être respecté entre deux trajets.
- En cas de constat de comportement inadapté répété, une suspension du service pourra être prononcée.
- Si le trajet est possible avec une ligne régulière ou scolaire à + ou -45 min autour de l'heure souhaitée, le bus à la demande ne peut être réservé.
- Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement sans titre de transport.
Les enfants de moins de 8 ans ne peuvent voyager seuls (accompagnateur de plus de 10 ans nécessaire).



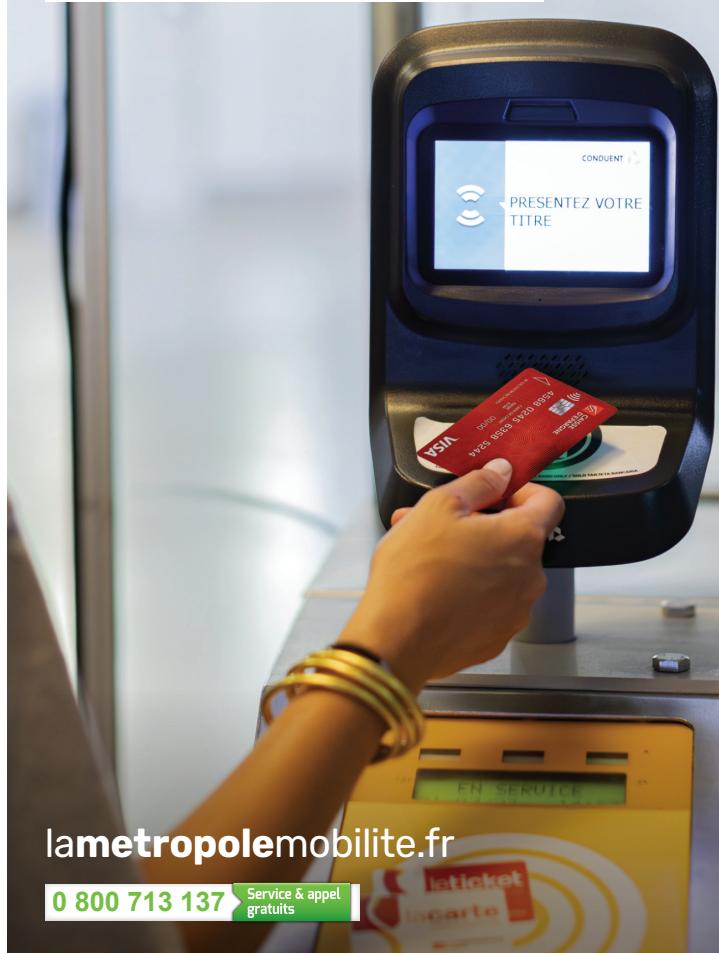
Tous les véhicules sont équipés d'un emplacement fauteuil roulant. Merci de signaler les aides techniques éventuelles utilisées pour vous déplacer.

EXEMPLES D'AMENDES EN CAS D'INFRACTION

72€ : absence de titre, titre non valable, titre non validé, fumer ou vapoter à bord.
150€ : détérioration du véhicule, trouble à la tranquillité des voyageurs.
En cas de constat de comportement inadapté répété, une suspension du service pourra être prononcée.

PAYER, VALIDER, SE DÉPLACER.

Avec le sans contact, plus besoin de ticket.
**JUSQU'À 5 VOYAGEURS
AVEC LA MÊME CARTE DE PAIEMENT.**



Règles pratiques

pour un bon fonctionnement

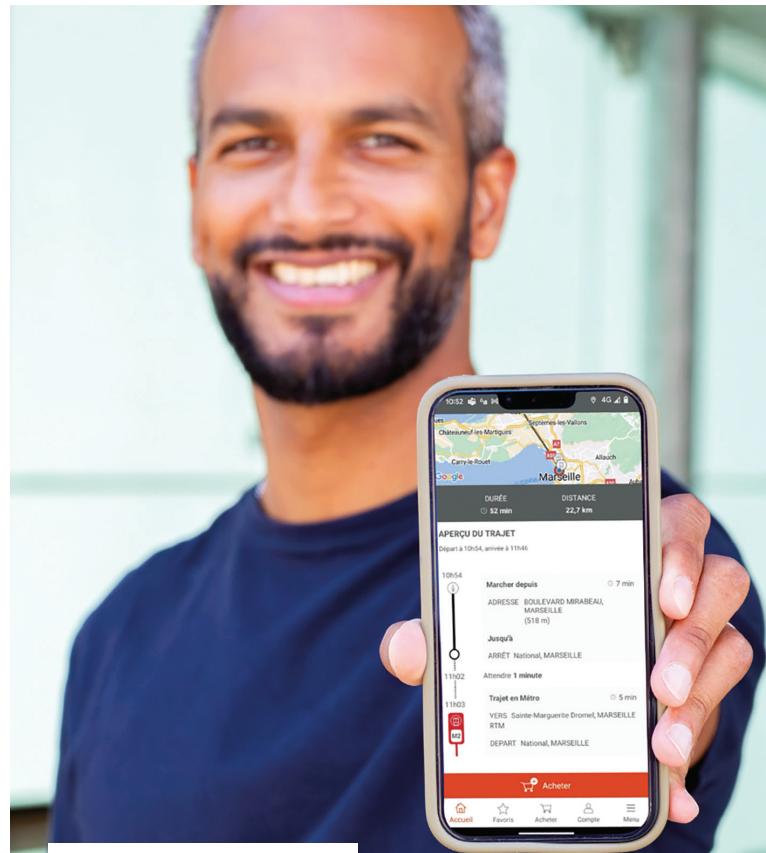
À BORD

- À la montée dans le bus, **indiquez au conducteur votre nom et prénom.**
- **Validez votre titre de transport** une fois à bord ou présentez votre titre dématérialisé validé sur votre téléphone au conducteur.

IMPORTANT

Tout voyageur refusant de présenter son titre au conducteur pour sa validation sera signalé et suspendu du service pendant 1 mois en cas de récidive.

- **Attachez votre ceinture.** Le port de la ceinture est obligatoire.
- Pour les enfants de moins de 10 ans, il appartient aux parents de fournir le matériel adapté à l'âge de l'enfant (réhausseur, siège-enfant).
- Les seuls animaux admis dans le véhicule sont :
 - Les animaux de petite taille transportés dans un panier, sac ou cage fermés, tant qu'ils n'occasionnent pas de gêne pour le conducteur et les autres voyageurs ;
 - Les animaux assistant des personnes en situation de handicap. Le propriétaire de l'animal est tenu responsable de tout dégât occasionné dans le véhicule.
- À bord des véhicules, sous peine d'amendes ou de sanctions pénales, **il est interdit de :**
 - Manger ou de boire ;
 - Fumer ou vapoter ;
 - Troubler la tranquillité des voyageurs ;
 - Dégrader, taguer, rayer les vitres des véhicules ;
 - Jeter des déchets, salir, mettre les pieds sur les sièges ;
 - Avoir une attitude déplacée vis-à-vis du personnel ou d'autres passagers ;
 - Commettre des actes de nature à troubler l'ordre public ou à entraver l'exécution du service ;
 - Transporter des objets qui, par leur forme, leur nature, leur odeur, leur destination, peuvent gêner, incommoder ou effrayer les voyageurs, présenter un danger ou nuire à la santé d'autrui.



Le service incontournable pour tous vos trajets

lametropolemobilite.fr

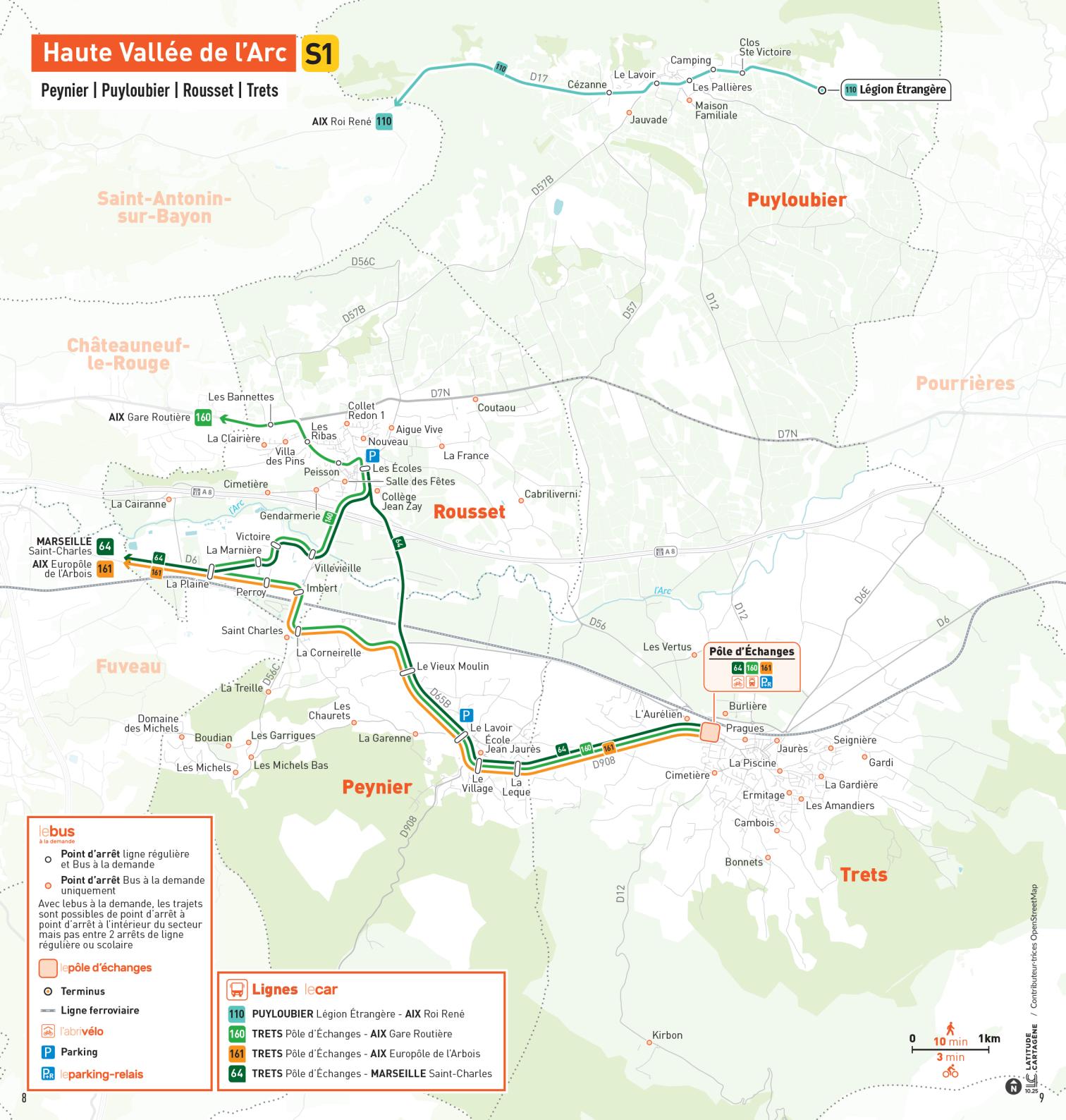


Téléchargez l'application
La Métropole Mobilité

Métropole Aix-Marseille-Provence – 58 boulevard Charles Lyon – 13007 MARSEILLE – 04/25

Haute Vallée de l'Arc S1

Peynier | Puyloubier | Rousset | Trets



lebus à la demande

- Point d'arrêt ligne régulière et Bus à la demande
- Point d'arrêt Bus à la demande uniquement

Avec lebus à la demande, les trajets sont possibles de point d'arrêt à point d'arrêt à l'intérieur du secteur mais pas entre 2 arrêts de ligne régulière ou scolaire

le pôle d'échanges

- Terminus
- Ligne ferroviaire
- l'abri vélo
- Parking
- le parking-relais

Lignes lecar

- | | |
|-----|--|
| 110 | PUYLOUBIER Légion Étrangère - AIX Roi René |
| 160 | TRETS Pôle d'Échanges - AIX Gare Routière |
| 161 | TRETS Pôle d'Échanges - AIX Europôle de l'Arbois |
| 64 | TRETS Pôle d'Échanges - MARSEILLE Saint-Charles |



S2 Barrière du Cengle

Beaurecueil | Châteauneuf-le-Rouge | Saint-Antoine-sur-Bayon



Lignes lecar

110 PUYLOUBIER Légion Étrangère - AIX Roi René

160 Trets Pôle d'Échanges - AIX Gare Routière

lebus

à la demande

Point d'arrêt ligne régulière et Bus à la demande

Point d'arrêt Bus à la demande uniquement

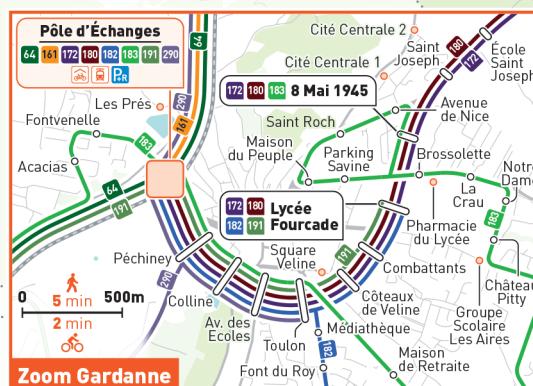
Avec lebus à la demande, les trajets sont possibles de point d'arrêt à point d'arrêt à l'intérieur du secteur mais pas entre 2 arrêts de ligne régulière ou scolaire

— Lignes ferroviaire

P Parking

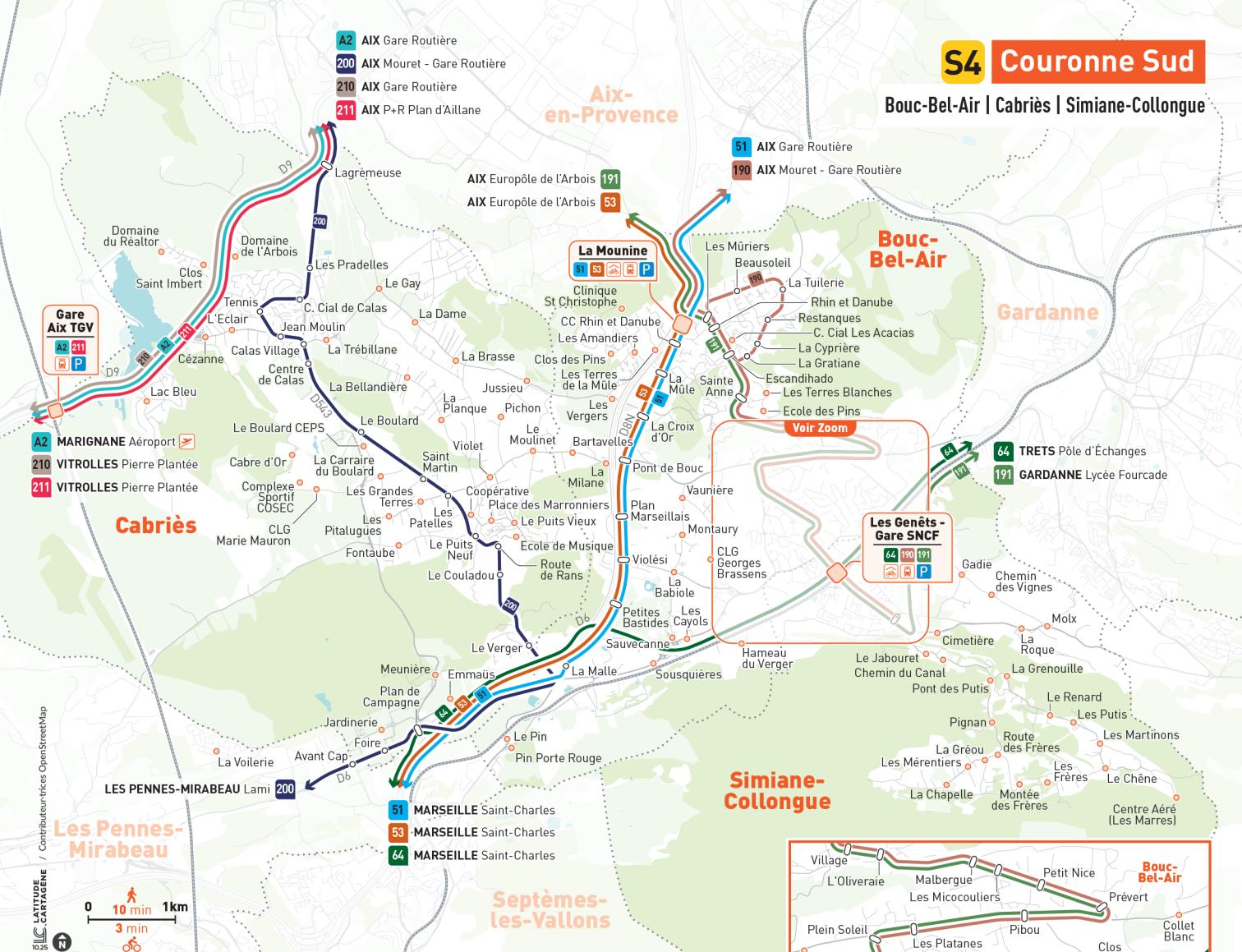
S3 Bassin Minier

Fuveau | Gardanne | Gréasque | Meyreuil | Mimet



S4 Couronne Sud

Bouc-Bel-Air | Cabriès | Simiane-Collongue



Lignes lecar

A2 MARIGNANE Aéroport Marseille Provence - AIX Gare Routière

Lignes lecar

51 MARSEILLE Pôle d'Échanges Saint-Charles - AIX Gare Routière

53 MARSEILLE Pôle d'Échanges Saint-Charles - AIX Europole de l'Arbois

64 TRETS Pôle d'Échanges - MARSEILLE Gare Saint-Charles

190 SIMIANE-COLLONGUE Hôtel de Ville - AIX Mouret Gare Routière

191 GARDANNE Lycée Fourcade - AIX Europole de l'Arbois

200 LES PENNES-MIRABEAU Lami - AIX Mouret Gare Routière

210 VITROLLES Pôle d'Échanges - Pierre Plantée - AIX Gare Routière

211 VITROLLES Pôle d'Échanges - Pierre Plantée - AIX P+R Plan d'Aillane

lebus à la demande

- Point d'arrêt ligne régulière et Bus à la demande
- Point d'arrêt Bus à la demande uniquement

Avec lebus à la demande, les trajets sont possibles de point d'arrêt à point d'arrêt à l'intérieur du secteur mais pas entre 2 arrêts de ligne régulière ou scolaire

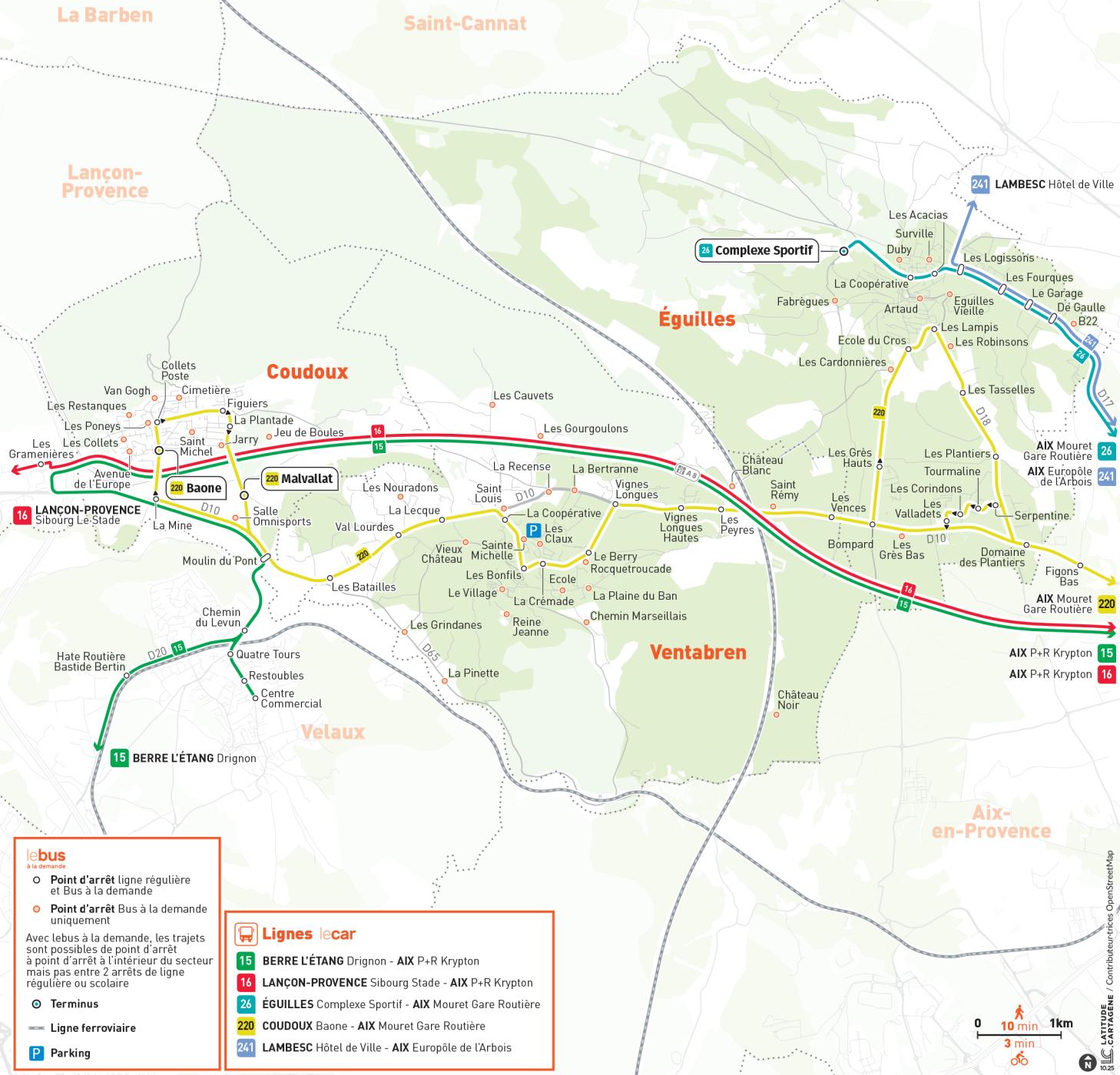
le pôle d'échanges

- Terminus
- Ligne ferroviaire
- Gare ferroviaire
- Aéroport
- l'abri vélo
- Parking



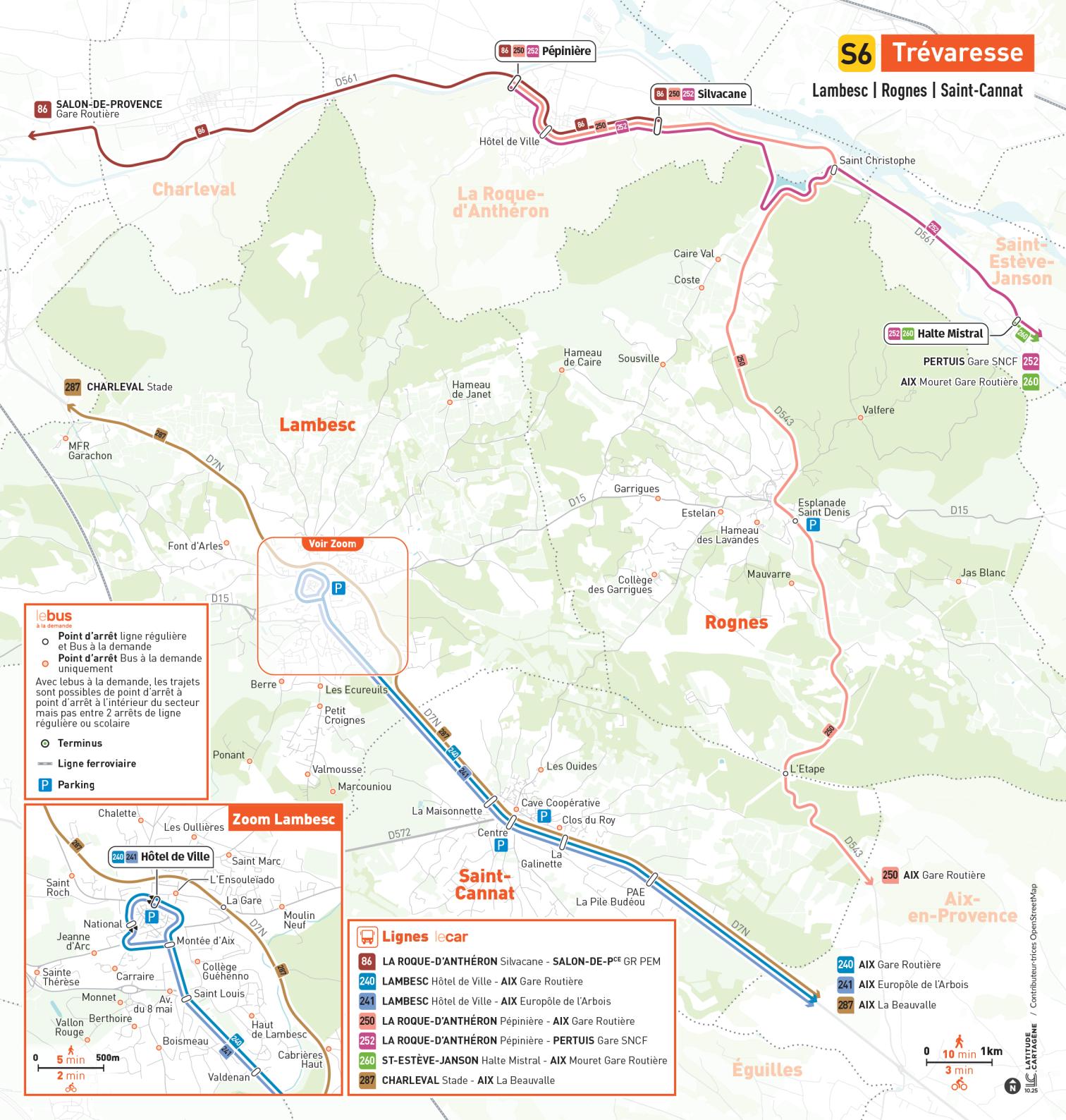
S5 Chaîne d'Éguilles

Coudoux | Éguilles | Ventabren



S6 Trévaresse

Lambesc | Rognes | Saint-Cannat



S7

Val de Durance Ouest

La Roque-d'Anthéron | Le Puy-Sainte-Réparade | Saint-Estève-Janson

Lauris

Puyvert

La Roque-d'Anthéron

86 SALON-DE-PROVENCE Gare Routière

**Lignes lecar**

- 86 LA ROQUE-D'ANTHÉRON Silvacane - SALON-DE-PROVENCE GR PEM
- 100 PERTUIS Gare SNCF - AIX Gare Routière
- 101 PERTUIS Gare SNCF - AIX Europôle de l'Arbois
- 102 PERTUIS 8 Mai 1945 - PERTUIS Boiry
- 152 PERTUIS Gare SNCF - SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE ITER
- 250 LA ROQUE-D'ANTHÉRON Pépinière - AIX Gare Routière
- 252 LA ROQUE-D'ANTHÉRON Pépinière - PERTUIS Gare SNCF
- 260 SAINT-ESTÈVE-JANSON Halte Mistral - AIX Mouret Gare Routière

lebus

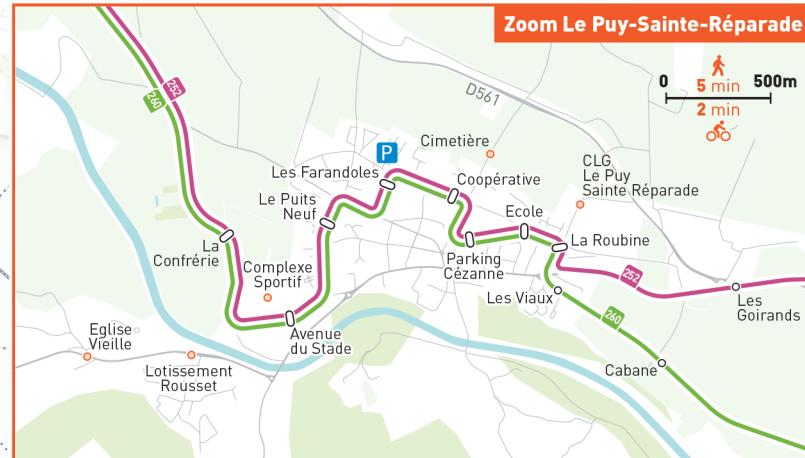
à la demande

- Point d'arrêt ligne régulière et Bus à la demande
- Point d'arrêt Bus à la demande uniquement

Avec lebus à la demande, les trajets sont possibles de point d'arrêt à point d'arrêt à l'intérieur du secteur mais pas entre 2 arrêts de ligne régulière ou scolaire

le pôle d'échanges

- | | | |
|-------------------|------------------|-------------------|
| Terminus | Gare ferroviaire | Parking |
| Ligne ferroviaire | l'abri vélo | le parking-relais |

Zoom Le Puy-Sainte-Réparade

LATITUDE / LONGITUDE
Cartagène / Contributrice OpenStreetMap
10.25

Cadenet

Ansouis

Villelaure

Pertuis

Saint-Estève-Janson

Rognes

252 260 Halte Mistral

Voir Zoom

Gare SNCF

100 101 102 152 252

Gare SNCF

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

P

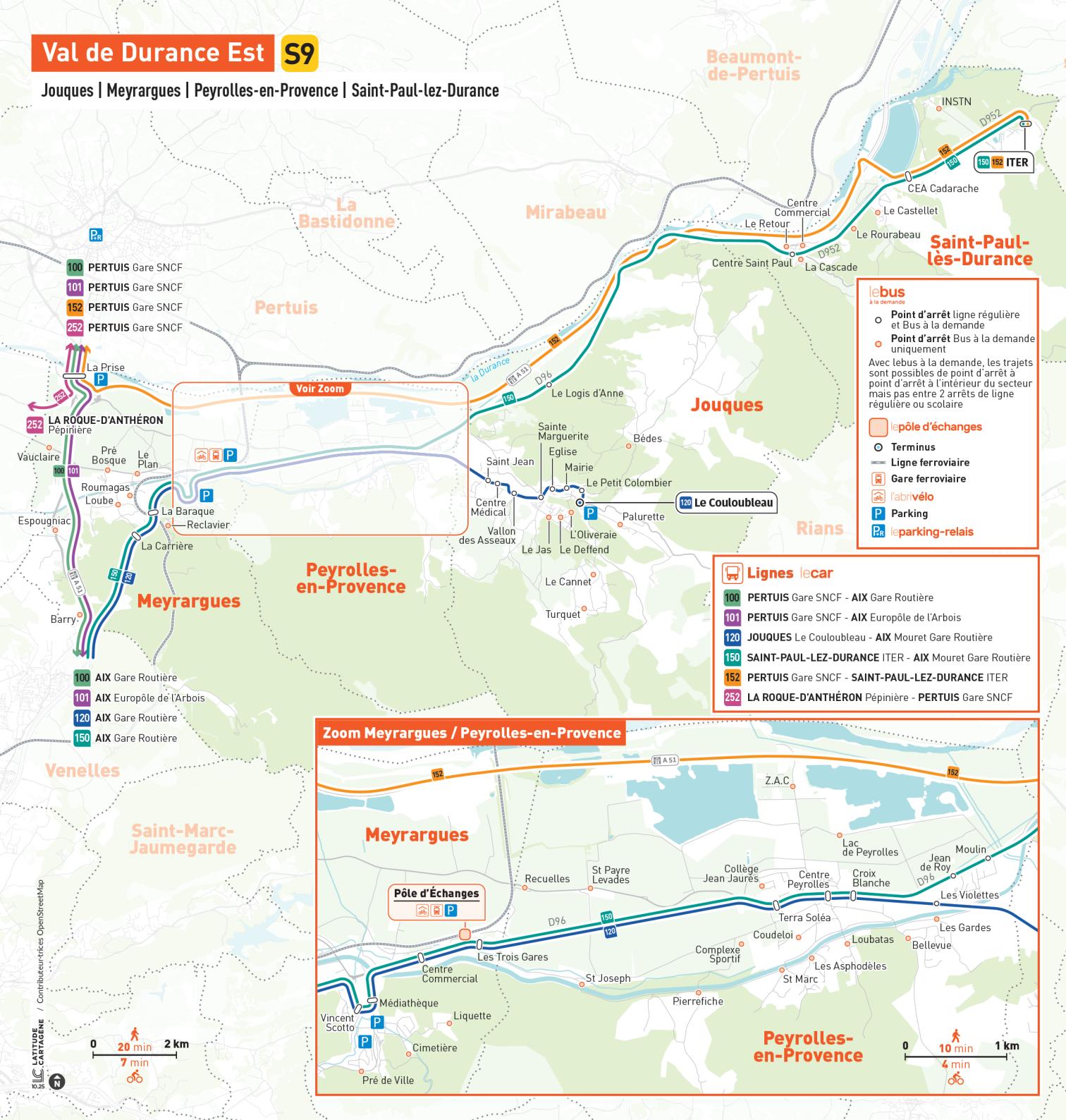
P

P

P

Val de Durance Est S9

Jouques | Meyrargues | Peyrolles-en-Provence | Saint-Paul-lez-Durance



Pour aller plus loin

la Métropole Mobilité
met aussi à votre disposition



S1 depuis Haute Vallée de l'Arc
 **4 lignes lecar**

-  64 Trets – Marseille
-  110 Puyloubier – Aix
-  160 Trets – Aix
-  161 Trets – Aix Europôle Arbois



S3 depuis Bassin Minier
 **8 lignes lecar**

-  64 Trets – Marseille
-  160 Trets – Aix
-  161 Trets – Aix Europôle Arbois
-  170 Gréasque – Aix
-  172 Fuveau – Gardanne
-  180 Gardanne – Aix
-  191 Gardanne – Aix Europôle Arbois
-  290 Mimet – Aix



S4 depuis Couronne Sud
 **8 lignes lecar**

-  A2 Aix – Aéroport
-  51 Aix – Marseille
-  53 Aix Europôle Arbois – Marseille
-  64 Trets – Marseille
-  190 Simiane-Collongue – Aix
-  191 Gardanne – Aix Europôle Arbois
-  200 Les Pennes-Mirabeau – Aix
-  210 Vitrolles – Aix
-  211 Vitrolles – Aix Plan d'Aillane



S5 depuis Chaîne d'Eguilles
 **4 lignes lecar**

-  15 Berre-l'Étang – Aix
-  16 Lançon-Provence – Aix
-  220 Coudoux – Aix
-  241 Lambesc – Aix Europôle Arbois



S2 depuis Barrière du Cengle
 **2 lignes lecar**

-  110 Puyloubier – Aix
-  160 Trets – Aix

 **2 lignes lebus**

-  182 C. Cauvet – Pôle d'Échanges
-  183 8 Mai 1945 – ZA Avon



S6 depuis Trévaresse
 **6 lignes lecar**

-  86 La Roque-d'Anthéron – Salon
-  240 Lambesc – Aix
-  241 Lambesc – Aix Europôle Arbois
-  250 La Roque-d'Anthéron – Aix
-  252 La Roque-d'Anthéron – Pertuis
-  260 Saint-Estève-Janson – Aix
-  287 Charleval – Aix



S7 depuis Val de Durance Ouest
 **6 lignes lecar**

-  86 La Roque-d'Anthéron – Salon
-  100 Pertuis – Aix
-  101 Pertuis – Aix Europôle Arbois
-  152 Pertuis – Saint-Paul-Lez-Durance
-  250 La Roque-d'Anthéron – Aix
-  252 La Roque-d'Anthéron – Pertuis
-  260 Saint-Estève-Janson – Aix



S8 depuis Bassin de Pertuis
 **3 lignes lecar**

-  100 Pertuis – Aix
-  101 Pertuis – Aix Europôle Arbois
-  152 Pertuis – Saint-Paul-Lez-Durance
-  252 Pertuis – La Roque-d'Anthéron



S9 depuis Val de Durance Est
 **5 lignes lecar**

-  100 Pertuis – Aix
-  101 Pertuis – Aix Europôle Arbois
-  120 Jouques – Aix
-  150 Saint-Paul-lez-Durance – Aix
-  152 Pertuis – Saint-Paul-Lez-Durance
-  252 La Roque-d'Anthéron – Pertuis

 **3 lignes lebus**

-  102 Boiry – Gare SNCF
-  104 Croix de Gon – Gare SNCF
-  105 Lycée Val de Durance – Gare SNCF

LES TARIFS

- le ticket à recharger (0,10€ le support)
1 voyage : 1,20€
2 voyages : 2,30€
- Autres tarifs disponibles selon votre profil sur la metropolemobilite.fr

POUR PROFITER DE TOUTE L'OFFRE LA MÉTROPOLE MOBILITÉ

PASS MÉTROPOLE

Toute l'offre La Métropole Mobilité
+ TER intra-muros sur Marseille et Septèmes-les-Vallons

	Annuel mensualisé *	30 jours	365 jours
Tout public	60 €	68 €	720 €
Étudiant ou Séniors	30 €	45 €	360 €
Solidaire	30 €	34 €	

PASS INTÉGRAL

Toute l'offre Pass Métropole
+ TER sur toute la Métropole + le bateau

	Annuel mensualisé *	30 jours	365 jours
	68 €	73 €	816 €

* ou "permanent" - un paiement mensualisé pour un engagement d'1 an minimum.

Abonnement gratuit pour les - de 11 ans et 65 ans et +

OÙ ACHETER VOS TITRES DE TRANSPORT ?

- En gare routière et sur les distributeurs automatiques d'Aix-en-Provence
- Auprès d'un dépositaire sur votre commune
(liste des points de vente sur la metropolemobilite.fr)
- À bord des bus, par paiement sans contact avec votre carte bancaire, votre smartphone, votre montre connectée. Jusqu'à 5 voyageurs par carte.
- Sur le site [lametropolemobilite.fr](http://metropolemobilite.fr), rubrique Boutique en ligne

[la metropolemobilite.fr](http://metropolemobilite.fr)

Calcul d'itinéraire, achat de titre, consultation de plan de ligne, infos mobilité... Rendez-vous sur le site ou sur l'appli

L'appli La Métropole Mobilité

LE PLUS DE L'APPLI : ne ratez aucune info trafic et recevez des notifications en temps réel sur vos lignes favorites.

0 800 713 137 Service & appel gratuits

Téléchargez et utilisez gratuitement 



Téléchargez l'appli
La Métropole Mobilité

 LA MÉTROPOLE
Mobilité